

aujourd'hui vingt neuvième jour de Sept^{bre} l'an sept cent
 quatre vingt quatre deuxième de la république française
 à six heures du matin par devant moi Jacques François
 Joseph Lefebvre membre du conseil général de la commune
 de Suzannes département de pas de calais élu pour recevoir

les actes destinés à constater la naissance, les mariages et la
 décès des citoyens sont comparés en la maison commune
 Antoine Joseph Maillard manouvrier âgé de vingt sept ans
 et Louis François Saille cabergiste âgé de cinquante trois ans
 domiciliés tous deux dans cette municipalité tous deux voisins
 de Jacques Étienne Darras maréchal âgé de soixante huit ans
 marié à Catherine Foulon, lesquels Antoine Joseph Maillard
 et Louis François Saille m'ont déclaré que le dit Jacques Étienne
 Darras est mort aujourd'hui à une heure la nuit en son domicile
 d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté
 au lieu de ce domicile j'en ai assuré du décès du dit Jacques
 Étienne Darras et j'en ai dressé le présent acte que Louis
 François Saille a signé Antoine Joseph Maillard ayant déclaré
 en avoir eu copie

fait en la maison commune de Suzannes jours, mois et an que
 dessus

Louis François Saille J. Lefebvre off. public

D.1793.9.29

D.02.VD.8

aujourd'hui vingt neuvième jour de septembre mil sept cent quatre vingt treize l'an deuxième de la république française à six heures du matin pardevant moi jacques françois joseph lefevre membre du conseil général de la commune de wizernes département du pas-de-calais élu pour recevoir les actes destinés à constater la naissance, les mariages et le décès des citoyens sont comparus en la maison commune antoine joseph maillard manouvrier âgé de vingt sept ans et louis françois Saily aubergiste âgé de cinquante trois ans domiciliés tous deux dans cette municipalité tous deux voisins de jacques étienne darras maréchal âgé de Soixante huit ans, mariée à catherine foulon, lesquels antoine joseph maillard et louis françois Saily m'ont déclaré que le dit jacques étienne darras est mort aujourd'hui à une heure la nuit en son domicile d'après cette déclaration je me suis sur le champ transporté au lieu de ce domicile je me suis assuré du décès du dit jacques étienne darras et j'en ai dressé le présent acte que louis françois Saily a signé antoine joseph maillard ayant déclaré ne savoir écrire
fait en la maison commune de wizernes jours, mois et an que dessus.

Louis françois saly

j : f : j : Lefebvre off : public